

CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI DU PROJET AUTHIER LITHIUM

Amos, le 16 octobre 2019 – Sayona Québec met en place un comité de suivi de son projet Authier Lithium à La Motte. Conformément à l'esprit du *Guide des bonnes pratiques destinées aux comités de suivi* du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), la Société veut que le comité soit un véritable lieu d'échange d'informations, de savoir et d'expertises, un espace structuré de concertation et de dialogue avec le milieu d'accueil du projet. Par cette initiative volontaire, Sayona Québec compte aussi sur l'apport de membres de la communauté pour améliorer son projet.

Bien que la mise en place d'un tel comité ne constitue une obligation légale que dans les 30 jours suivant l'obtention du bail minier, la Société préfère agir dès à présent afin de tenir compte des questions, remarques ou recommandations de la communauté et de proposer un projet qui soit en adéquation avec les plus hauts standards des pratiques minières en termes de développement durable et d'acceptabilité sociale.

M. Serge Rouillier, directeur - Développement durable de Sayona Québec, souligne que « *l'équipe de Sayona Québec est très heureuse de la mise en place de ce comité de suivi et compte sur ses échanges et ses travaux pour assurer l'amélioration continue du projet, et ce, à toutes les phases* ».

Le comité a tenu une première rencontre le 19 septembre dernier. Les membres actuels ont notamment pu convenir de leur mode de fonctionnement en phase avec les règles générales de fonctionnement promulguées par le MERN. Ils ont choisi de définir leur mandat en s'inspirant des meilleures pratiques observées à travers les autres comités de suivis régionaux. Les prochaines rencontres serviront à identifier les enjeux liés au projet sur lesquels les membres souhaitent travailler.

Composition du comité de suivi

Le comité compte actuellement 14 personnes représentant des personnes et organisations préoccupées par le projet et deux (2) personnes ressources. Les membres souhaitent l'élargir afin d'accueillir une personne représentant le milieu communautaire ainsi qu'une personne représentant un comité de citoyens de la MRC d'Abitibi dont la mission est en lien avec le projet. En tout temps, le comité pourrait faire appel à des experts pour mieux comprendre certains enjeux, ou inviter des observateurs à assister aux rencontres.

- Promoteur
 - **M. Serge Rouillier**, directeur de développement durable
- Milieu municipal
 - **M. Marcel Masse**, conseiller
Municipalité de La Motte
 - **M. Aldée Langlois**, conseiller
Municipalité de Preissac
 - **M. Martin Roch**, maire
Municipalité de Saint-Mathieu d'Harricana
- Groupes socioéconomiques
 - **M. Simon Simard**, administrateur
Centre local de développement Abitibi
 - **M. Éric Laliberté**, directeur général
SADC Harricana
 - **M. Robert Cloutier**, administrateur
(ou **M^{me} Marianne Michaud**, substitut)
Chambre de commerce et d'industrie du Centre Abitibi
 - **M. Michel Mc Arthur**, vice-président principal, Opérations
Eska inc.

- Organismes environnementaux - **M. Stéphane Bessette**, administrateur
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
- **M. Yves Grafteaux**, directeur général par intérim
Organisme de bassin versant du Témiscamingue
- Milieu communautaire - **À désigner**
- Citoyens de La Motte - **M. Paul Audet Gagnon**
- **M. Onil St-Amant**
- **À désigner**
- Premières Nations - **M. Sylvester Trapper**
Première Nation Abitibiwinni
- **M. Steve Rankin**
Première Nation Abitibiwinni
- Personnes ressources - **M. Mathieu Beaudry**, conseiller aux Affaires territoriales
MERN, direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
- **M^{me} Mélanie Falardeau**, directrice – Service de
l'aménagement du territoire
MRC d'Abitibi

Permanence du comité

Bien que la composition du comité de suivi puisse changer au cours des phases du projet, le comité doit rester en place jusqu'au terme du projet et de la réhabilitation du site.

Animation et coordination

L'animation des rencontres et la coordination des travaux du comité ont été confiées à ADN-organisations, une firme d'Amos reconnue pour son expertise en accompagnement de tables de concertation et son intérêt à la participation citoyenne. En tout temps le comité pourrait choisir un autre animateur/coordonnateur sans avoir à obtenir l'accord de Sayona Québec.

Communications

Sayona Québec mettra sous peu à la disposition du comité de suivi une section de son site web qui lui sera réservée et dans laquelle le comité fera lui-même état de l'avancement de ses travaux, notamment en y publiant ses comptes rendus.

À propos de Sayona Québec

Filiale de Sayona Mining créée en 2016, Sayona Québec est une compagnie junior en développement active dans le secteur d'avenir du lithium, élément clé de la fabrication des batteries lithium-ion. Propriétaire d'un gisement de haute qualité, la Société entend réaliser le projet Authier afin de passer du stade de l'exploration à celui de l'exploitation et de la mise en valeur, avec l'objectif d'effectuer ultérieurement de la transformation.